

## AGENDA 21

### LE TRI SELECTIF DES DÉCHETS MÉNAGERS

#### UN TIERS DES SURZUROIS PRATIQUENT LE TRI POURQUOI PAS VOUS !?

#### HIER, UN GESTE ECO-CITOYEN

Pratiqué par des personnes convaincues, considéré par les autres comme contraignant, inutile et surtout sans intérêt pécuniaire.

#### AUJOURD'HUI, UNE NECESSITE

Nos déchets nous envahissent. Nous ne savons comment les éliminer. La planète chauffe. Elle s'étiole, s'épuise, pour l'économiser, recyclons nos déchets qui peuvent l'être. (Voir au verso)

#### DEMAIN, UNE OBLIGATION

Une taxation personnalisée au volume des déchets collectés est très sérieusement étudiée.

Pour l'avenir, le « Grenelle de l'environnement » **EXIGERA** le tri sélectif de **TOUS** les déchets ménagers.

Le choix de l'enfouissement des déchets ménagers comme moyen de leur élimination et de la production d'un compost de qualité imposera un tri rigoureux des déchets recyclables ou dangereux.

Pour satisfaire ces exigences, là où elle sera possible, la collecte au porte à porte s'imposera, avec en corollaire l'obligation du tri.

#### AUTANT PRENDRE LA BONNE ATTITUDE DES MAINTENANT

## LES BONNES RAISONS DE TRIER

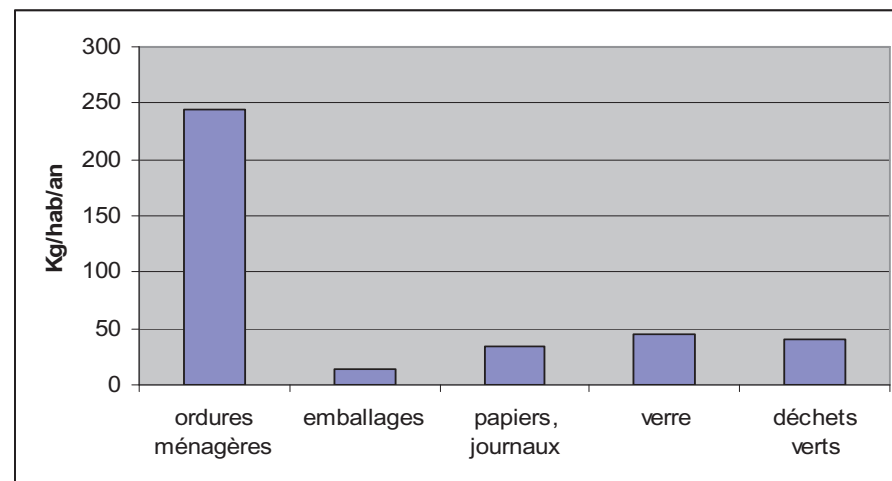
#### Les coûts (2008) :

La collecte et le traitement des OM\* coûtent : 53€ / an / habitant

La collecte et le recyclage du tri coûtent : 7€ / an / habitant

\*OM : Ordures Ménagères

#### La part du tri dans les déchets collectés à Surzur est encore insuffisante (2008) :



- EN RECYCLANT LES DECHETS TRIES ON ECONOMISE DES MATIERES PREMIERES ET ON PRESERVE LA PLANETE
- TRIES, LES DÉCHETS DANGEREUX ET DE SOINS NE CONTAMINERONT PLUS LES SOLS ET LES EAUX.
- LES DECHETS PUTRESCIBLES TRANSFORMES EN COMPOST FERTILISERONT NATURELLEMENT LES SOLS
- TOUS LES DECHETS TRIES SERONT DES ECONOMIES D'ESPACE POUR LES CENTRES D'ENFOUISSEMENT.

1 tonne d'ordures ménagères à collecter et à enfouir

**PRODUIT 146 KG de CO<sup>2</sup>**

1 tonne de produits recyclables à transformer

**ECONOMISE 302 kg de CO<sup>2</sup>**

TRIER N'EST PLUS UNE CONTRAINTE. CE GESTE DEVIENT UN REFLEXE ET UNE ATTITUDE RESPONSABLE

*Plus on trie, plus on recycle*  
**Que deviennent les produits triés**

Les cartons sont recyclés en de nouveaux cartons



Les cartons se recyclent une dizaine de fois



Les briques alimentaires sont recyclées à 75% en objets en carton



Chaque tonne de briques recyclées permet d'économiser 2 tonnes de bois



L'acier et l'aluminium sont recyclables à 100% en objets métalliques divers



Chaque tonne d'acier recyclé fait économiser 1 tonne de minerai de fer



En recyclant l'aluminium, on économise 95% de l'énergie nécessaire à en fabriquer



Recycler le plastique c'est réaliser une économie du pétrole brut nécessaire à la production de nouveaux objets



Chaque tonne de plastique recyclé permet d'économiser 700 kg de pétrole brut



Le verre est un matériau indéfiniment recyclable en verre



C'est un matériau 100% recyclable



Bac emballages

Bac verre

**Le papier est recyclé en papier, il doit être déposé dans le Bac papiers**

Actuellement, en 4 points de la commune, des bacs sont à la disposition des citoyens pour recueillir leurs déchets triés.

Pour encourager au tri et le faciliter, nous comptons prochainement augmenter le nombre de ces lieux de dépôts (vos suggestions seront bienvenues).

Afin de poursuivre la sélection des déchets, chaque bac est destiné à recevoir un type de déchet particulier prélude à son périple de recyclage. Ne pas respecter cette sélection ou déposer volontairement des déchets non conformes n'est pas une attitude civique. Celle-ci crée des refus de tri très onéreux pour la communauté, méprise et annule les efforts des autres usagers.

Le compostage des déchets ménagers **putrescibles** (1) fait parti du tri sélectif. Faire soi-même son compost est triplement bénéfique puisqu'ainsi nous allégeons considérablement notre poubelle, nous évitons la collecte et le traitement par la collectivité et nous créons un engrais naturel pour notre jardin.

(1) **Putrescible** : qui peut pourrir facilement.